

Gare de Lyon Part Dieu (69 000)

SNCF Gares & Connexions en charge de la gestion et du développement des gares, organise une procédure de consultation en vue de l'attribution d'un contrat d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire pour l'occupation d'un emplacement commercial dédié à l'activité listée ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Gares & Connexions.

I. DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT ET CARACTERISTIQUES GENERALES

Un emplacement en gare de Lyon Part Dieu – Côté Vilette (Coque VS018 sur le plan en page 3) destinée à l'activité suivante : « Cadeaux alimentaires sucrés de type pâtisseries, chocolats, macarons, confiseries, biscuiteries, glaces ».

Descriptif de l'emplacement : surface totale d'environ 68 m², emplacement en cours de création à l'angle de la nouvelle Galerie Vilette ; juste à côté du futur coffee shop. Cet emplacement ne disposera pas de réserve déportée.

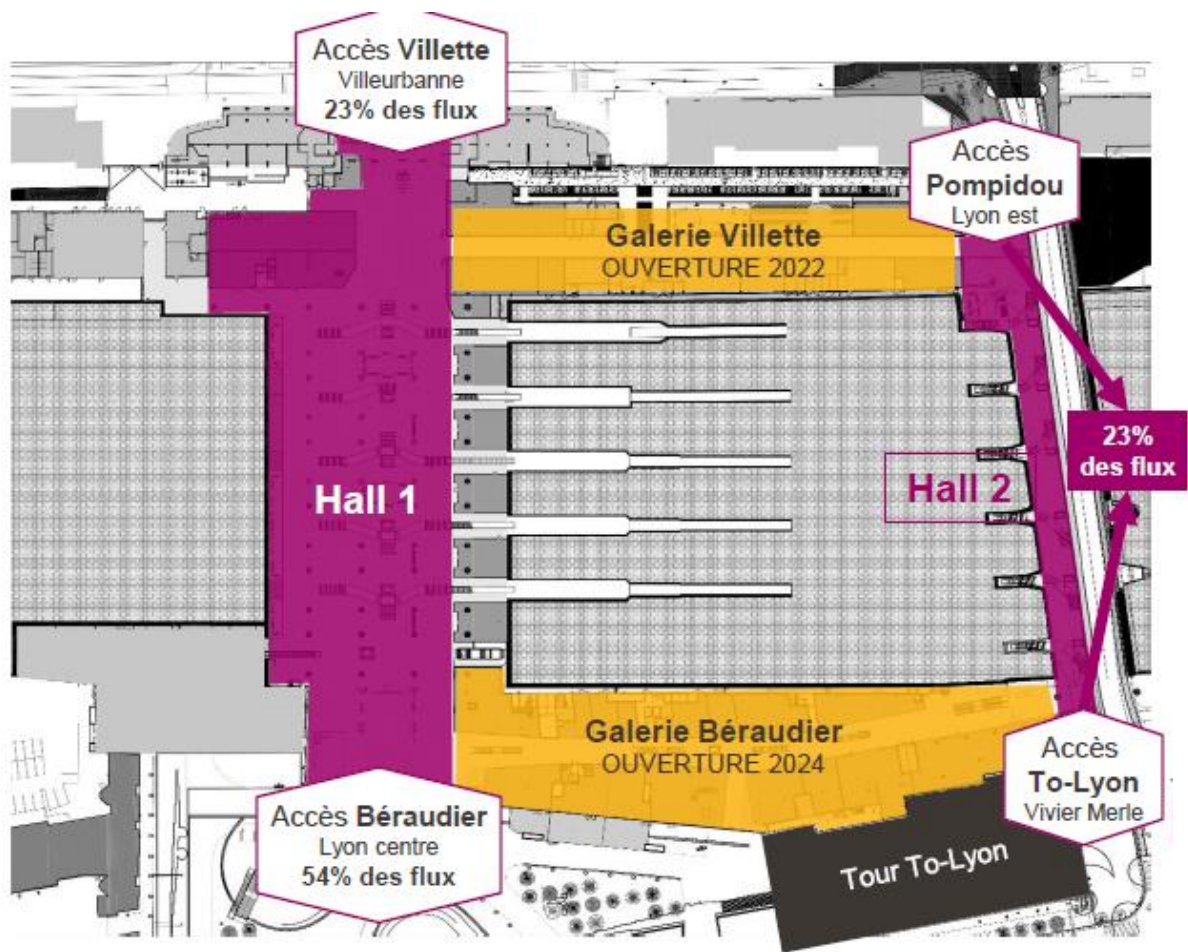
Durée de l'occupation : 7 ans à compter de la date de mise à disposition de l'emplacement

Date prévisionnelle de mise à disposition de l'emplacement : décembre 2022

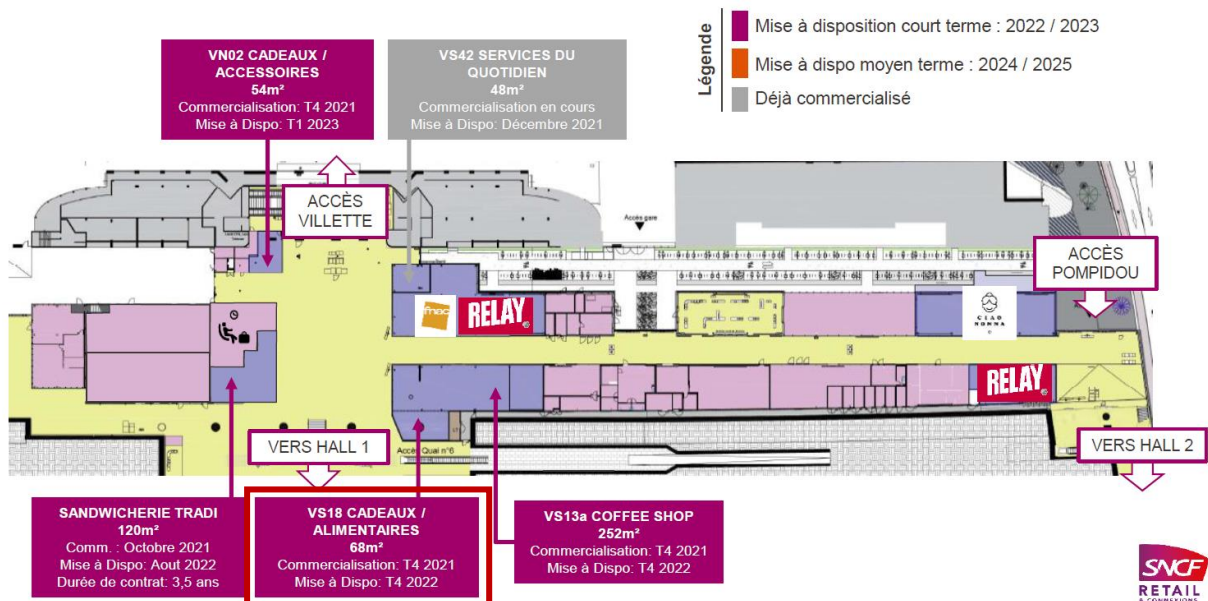
Plan de merchandising actuel de la gare



Plan futur de la gare de Lyon Part Dieu (Projet « Part Dieu 2024 »)



Plan de merchandising futur de la Galerie Villette niveau RDC et visualisation de l'emplacement concerné



II. MODALITES SOMMAIRES ET GENERALES DE LA PROCEDURE

Les candidats intéressés par la présente procédure de consultation doivent adresser à la société Retail & Connexions une demande d'envoi de Dossier de Consultation en s'inscrivant sur la présente consultation via le site internet Retail & Connexions. L'ensemble des éléments seront intégrés dans un Dossier de Consultation unique.

Cette demande devra être impérativement reçue avant le : ~~vendredi 25 février~~ **vendredi 11 mars 2022 à 18h, délai de rigueur.**

Toute demande reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Seules les demandes directement enregistrées sur le site internet Retail & Connexions seront acceptées.

Cette demande devra comporter notamment :

- Le nom, prénom du candidat ainsi que l'enseigne/société qu'il représente.
- L'adresse électronique à laquelle les candidats souhaitent que leur soit envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le Dossier de Consultation ;
- Un numéro de téléphone permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Après la clôture de dépôts des intérêts, les candidats recevront une notification pour télécharger le Dossier de Consultation directement sur le site internet Retail & Connexions, qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer leur offre.

SNCF Gares & Connexions et la société Retail & Connexions se réservent le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure, sans indemnité de quelque nature que ce soit.

SNCF Gares & Connexions se réserve le droit d'apporter, au plus tard sept jours avant la date de remise des offres, tout complément et/ou toute modification au Dossier de Consultation.

Seuls les candidats ou leur mandataire dûment habilité, ayant demandé le Dossier de consultation dans le délai susmentionné, pourront déposer leur offre.

La date limite de réception des offres est le : ~~lundi 25 avril 2022~~ **lundi 09 mai 2022 à 18h délai de rigueur.**

La date prévisionnelle de signature du contrat est prévue en juin 2022.